

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Compte Administratif de l'exercice 2012 - Approbation
--

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En application de l'article D 2342.3 du code général des collectivités territoriales, le budget général de l'exercice 2012 pour lequel le compte administratif vous est soumis aujourd'hui par Monsieur le Président de la Communauté, s'est exécuté du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 pour les opérations de la section d'investissement et du 1^{er} janvier 2012 au 31 janvier 2013 pour les opérations de la section de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	A - DEPENSES	B - RECETTES	A - DEPENSES	B - RECETTES
I - PREVISIONS	1 166 201 328,97	1 298 753 700,70	1 229 105 850,59	1 231 066 457,76
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C. (M 14)	734 243 632,19	764 941 032,19	730 756 522,86	730 756 522,86
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	20 902 764,62	34 799 056,17	107 475 445,66	107 475 445,66
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	147 825,39	147 825,39	2 037 120,00	2 037 120,00
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	103 939 155,53	103 939 155,53	42 268 828,46	42 268 828,46
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	432,03	158 358,03	185 116,09	185 116,09
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	270 577 236,29	335 513 080,76	312 284 124,19	312 284 124,19
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	105 633,80	11 316 221,64	0,10	1 042,89
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	4 106 745,71	11 640 845,89	4 130 822,57	4 130 822,57
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	426 857,24	426 857,24	483 451,14	483 451,14
CREMATORIUM H.T. (M 4)	196 255,22	1 943 733,80	1 082 723,58	2 348 977,95
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	30 406,87	153 993,49	153 993,49
CAVEAUX H.T. (M 4)	215 794,80	247 707,59	290 768,68	293 242,82
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	5 883 656,35	6 470 656,35	1 831 001,75	2 409 792,60
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	3 229 618,18	3 229 618,18	3 575 227,40	3 581 102,91
ZAC H.T. (M 14)	739 303,39	2 237 705,58	764 185,86	784 529,16
ZAC du TASTA BRUGES H.T. (M 14)	7 855 125,76	7 855 125,76	7 902 572,02	7 903 160,83
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	12 850 971,78	12 850 971,78	12 871 210,50	12 871 348,45
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	780 320,69	1 005 341,95	1 012 736,24	1 097 835,69
II - REALISATIONS	859 056 671,01	928 426 333,89	915 787 120,73	1 231 199 189,65
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C.(M14)	511 253 861,95	475 161 904,57	503 607 312,06	753 298 510,63
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	13 830 988,70	30 508 481,01	95 724 384,22	101 850 613,88
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	93 814,10	138 055,37	1 978 231,24	1 978 231,24
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	84 817 737,28	70 212 678,90	22 266 903,38	43 083 234,14
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	432,03	158 358,03	177 910,69	115 566,12
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	225 618 490,77	303 864 288,19	271 279 825,40	305 833 296,27
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	105 633,80	11 316 221,64	0,10	1 042,89
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	3 292 692,65	11 640 845,88	3 374 737,46	3 374 737,46
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	426 857,24	426 857,24	392 397,89	392 397,89
CREMATORIUM H.T. (M 4)	76 404,15	1 943 733,70	831 753,79	2 387 804,06
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	30 406,87	151 398,69	151 398,69
CAVEAUX H.T. (M 4)	109 576,74	124 341,49	158 985,58	187 024,76
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	4 091 011,25	4 861 497,76	132 108,77	2 492 345,99
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	643 876,15	1 790 839,90	989 485,37	995 360,88
ZAC H.T. (M 14)	9 789,17	1 508 191,36	34 203,32	54 546,62
ZAC du TASTA H.T. (M 14)	5 482 285,38	5 482 285,38	5 482 285,38	5 482 874,19
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	8 461 877,36	8 461 877,36	8 482 116,08	8 482 254,03
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	741 342,29	795 469,24	723 081,31	1 037 949,91
III - RESTES A REALISER	208 857 980,43	65 397 978,87	25 262 801,05	0,00
DONT :				
BUDGET PRINCIPAL T.T.C. (M 14)	152 293 997,31	41 055 879,26	9 239 742,63	0,00
DECHETS MENAGERS & ASSIMILES T.T.C.(M14)	4 943 874,85	0,00	980 584,00	0,00
REGIE RESTAUR. ADMINISTRATIFS H.T. (M 14)	0,00	0,00	0,00	0,00
ASSAINISSEMENT T.T.C. (M 49)	16 212 511,52	13 296 466,31	234 648,48	0,00
SPANC H.T. (M 49) (Régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSPORTS PUBLICS H.T. (M 43)	34 164 724,63	1 987 408,38	4 655 539,83	0,00
PARCS DE STATIONNEMENT TTC (M 4)	0,00	0,00	0,00	0,00
ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	0,00	0,00	0,00
REGIE ABATTOIR T.T.C. (M 42)	0,00	0,00	0,00	0,00
CREMATORIUM H.T. (M 4)	17 360,00	0,00	0,00	0,00
S.E.P.F. H.T. (M 4)	0,00	0,00	0,00	0,00
CAVEAUX H.T. (M 4)	0,00	0,00	33 895,06	0,00
RESEAU DE CHALEUR T.T.C. (M4)	1 203 988,99	127 997,62	41 200,00	0,00
LOTISSEMENT H.T.(M 14)	0,00	1 438 778,28	2 585 742,03	0,00
ZAC H.T. (M 14)	0,00	729 514,22	729 514,22	0,00
ZAC du TASTA H.T. (M 14)	0,00	2 372 840,38	2 372 840,38	0,00
ZAC DES QUAIS FLOIRAC H.T. (M 14)	0,00	4 389 094,42	4 389 094,42	0,00
REGIE EAU INDUSTRIELLE H.T. (M 4)	21 523,13	0,00	0,00	0,00

Il convient de rappeler que les restes à réaliser figurant aux articles intitulés « autofinancement complémentaire de la section d'investissement » ou « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » ne sont pas comptabilisés.

Les résultats par budget :

Ces résultats peuvent être détaillés comme suit :

	Budget Principal	Déchets ménagers	Régie Reseau administratifs	Assainissement	SPANC	Transports	Parcs de Stationnement	Abattoir	Régie Abattoir	Crénatorium	S.E.P.F.	Caveaux	Réseau de Chaleur	Loisirs	Z.A.C.	Z.A.C. du TASTA	Z.A.C. des QUAIS	Régie Eau Industrielle	TOTAL
<u>RÉSULTATS</u>																			
INVESTISSEMENT																			
Résultat d'investissement	-36 091 957,38	16 677 492,31	44 241,27	-14 605 058,38	157 926,00	78 245 797,42	11 210 587,84	8 348 153,23	0,00	1 867 329,55	30 406,87	14 764,75	770 486,51	1 146 963,75	1 498 402,19	0,00	0,00	54 126,95	69 369 662,88
FONCTIONNEMENT																			
Résultat de fonctionnement	249 691 198,57	6 126 229,66	0,00	20 816 330,76	-62 344,57	34 553 470,87	1 042,79	0,00	0,00	1 556 050,27	0,00	28 039,18	2 360 237,22	5 875,51	20 343,30	588,81	137,95	314 868,60	315 412 068,92
RÉSULTAT GLOBAL	213 599 241,19	22 803 721,97	44 241,27	6 211 272,38	95 581,43	112 799 268,29	11 211 630,63	8 348 153,23	0,00	3 423 379,82	30 406,87	42 803,93	3 130 723,73	1 152 839,26	1 518 745,49	588,81	137,95	368 995,55	384 781 731,80
<u>À LA CLOTURE</u>																			

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, le vote de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Considérant :

- les dispositions du code général des collectivités territoriales ;
- l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial et ses instructions complémentaires M42 «Abattoir», M43 «Transports de voyageurs» et M49 « Eau et Assainissement » ;
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- les modalités de vote du budget (délibération n°2 008/0748 du 28 novembre 2008) ainsi que le mode de provisionnement des risques (délibération n°2008/0747 du 28/11/2008) adoptés par le Conseil de Communauté et applicables aux comptes afférents à l'exercice 2009.
- les différents documents budgétaires (Budget Primitif, Budget Supplémentaire et Décisions Modificatives) votés au cours de l'exercice 2012.
- la délibération n° 2011/0097 du 11 février 2011, au terme de laquelle le Conseil de Communauté a décidé de supprimer ce budget annexe Parcs de Stationnement pour toutes les opérations nouvelles réalisées à compter du 1^{er} janvier 2011, tout en maintenant un budget de clôture le temps nécessaire à la comptabilisation des dernières recettes et dépenses afférentes à ce service.
- la délibération n°2011/0680 du 23 septembre 2011, au terme de laquelle le Conseil de Communauté a décidé la cessation des activités de service public poursuivies au sein du Complexe de la viande à compter du 31 décembre 2011, la suppression de la régie à autonomie financière de l'abattoir, la clôture du budget afférent à compter du 31 décembre 2012 et de laisser fonctionner la Régie de l'abattoir jusqu'à cette dernière date pour des raisons comptables.

Vu les avis rendus par les Conseil d'exploitation des Régies Abattoir (en date du 27 mai 2013), SPANC (en date du 16 mai 2013), Eau industrielle (en date du 16 mai 2013) et des Restaurants du personnel et des Élus de la Communauté (en date du 3 avril 2013) ;

Le Conseil de Communauté, ayant élu comme président de séance M. SOUBIRAN, M. le Président s'étant retiré en application de l'article L 2121-14 du C.G.C.T., et entendu le rapport présenté,

DECIDE :

ARTICLE 1 – d'approuver le compte d'ordre et d'administration présenté par M. le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour l'exercice 2012.

ARTICLE 2 – d'arrêter tous budgets confondus, et en mouvements budgétaires, les recettes et dépenses de l'exercice 2012 aux montants suivants :

RECETTES REALISEES :	INVESTISSEMENT	928.426.333,89
	FONCTIONNEMENT	1.231.199.189,65

		2.159.625.523,54

DEPENSES REALISEES :	INVESTISSEMENT	859.056.671,01
	FONCTIONNEMENT	915.787.120,73

		1.774.843.791,74

d'où il découle un résultat global de clôture en euros de : **384.781.731,80**

MOUVEMENTS REELS

Les opérations d'ordre entre les deux sections du budget ou à l'intérieur de chaque section et les transferts entre budget principal et budgets annexes, s'équilibrent globalement en recettes et dépenses à 527.764.568,31 €. Dès lors, les mouvements réels intervenus au cours de l'exercice 2012 peuvent, en comptes agrégés, c'est-à-dire, tous budgets confondus, après neutralisation des mouvements réciproques à l'intérieur et entre chaque budget, être retracés comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	559 539 833,70	1 072 321 121,53	1 631 860 955,23
DEPENSES	594 944 400,89	652 134 822,54	1 247 079 223,43
RESULTAT DE CLOTURE			384.781.731,80
Ce résultat était fin 2011 de :			393.939.266,93

SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2012

	ACTIF	PASSIF	EXCEDENT OU DEFICIT
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	384 781 731,80		384 781 731,80
RESTES A REALISER	65 397 978,87	234 120 781,48	-168 722 802,61
	450 179 710,67	234 120 781,48	216 058 929,19

Il convient, à cet égard, de noter que ce résultat de 216.058.929,19 €, qui se situe à la fois sur la section d'investissement et sur la section de fonctionnement, ne constitue pas, comme cela est exposé dans le rapport de présentation du Compte Administratif 2012, un résultat positif totalement disponible dans la mesure où il comprend, en section d'investissement, des mises en réserve de financement que le Conseil de Communauté a entendu flécher tant dans des documents budgétaires antérieurs (2008 à 2011) qu'au cours de l'exercice 2012 et dans le présent Compte Administratif, pour donner lieu, à l'ouverture ou la réouverture, le moment venu, des crédits correspondants en dépenses d'investissement.

Comme le tableau ci-dessous le fait apparaître :

REPARTITION EXCEDENT D'ACTIF

BUDGETS	Fonctionnement		Investissement		TOTAL
	Résultat disponible à affecter	Résultat affecté	Résultat affecté	Résultat disponible à affecter par budget	
Principal	52 071 090,89	4 805 621,33	36 244 668,29	0,00	93 121 380,51
Régie des Restaurants	0,00	0,00	0,00	44 241,27	44 241,27
Déchets Ménagers	0,00	0,00	16 879 263,12	0,00	16 879 263,12
Assainissement	3 060 578,69	0,00	0,00	0,00	3 060 578,69
Régie du SPANC	-62 344,57	0,00	145 226,00	12 700,00	95 581,43
Transports	0,00	0,00	75 966 412,21	0,00	75 966 412,21
Parcs	1 042,79	0,00	0,00	11 210 587,84	11 211 630,63
Abattoir *	0,00	0,00	0,00	8 348 153,23	8 348 153,23
Régie Abattoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crématorium	1 556 050,27	0,00	0,00	1 849 969,55	3 406 019,82
S.E.P. F.	0,00	0,00	0,00	30 406,87	30 406,87
Caveaux	8 908,87	0,00	0,00	0,00	8 908,87
Réseau de Chaleur	896 998,10	0,00	1 116 534,26	0,00	2 013 532,36
Lotissements	5 875,51	0,00	0,00	0,00	5 875,51
Z.A.C.	20 343,30	0,00	0,00	1 498 402,19	1 518 745,49
Z.A.C. du Tasta	588,81	0,00	0,00	0,00	588,81
Z.A.C. des Quais	137,95	0,00	0,00	0,00	137,95
Régie Eau Industrielle	111 095,89	0,00	0,00	236 376,53	347 472,42
Total	57 670 366,50	4 805 621,33	130 352 103,88	23 230 837,48	216 058 929,19
Total hors résultats affectés	57 670 366,50			23 230 837,48	80 901 203,98
		135 157 725,21			

Il en est ainsi, par exemple, et sans être exhaustif, des mises en réserve effectuées au budget annexe « Transports » pour la réalisation du Tramway (75,97 M€), au budget annexe « Déchets Ménagers et Assimilés » pour la construction du 3^{ème} dépôt (16,88 M€), au budget annexe « Réseau de Chaleur » pour financer, le moment venu, la réalisation de la Chaufferie bois (1,116M€), au budget principal (36,25 M€) pour notamment faire face aux engagements pris dans le cadre des contrats de co-développement (6,1 M€) ou pour renforcer nos actions en matière de défense contre les eaux (4,15 M€), dans le domaine du logement (5 M€), faire face à nos obligations à partir de fonds versés par le Conseil Général de la Gironde, sur les routes départementales transférées à notre Établissement (6,323 M€), ou acquérir des terrains dans le secteur de l'Aéroparc (5,5 M€), d'un surplus de TLE par rapport à la prévision inscrite au Budget 2012 et à affecter au BS 2013, l'ensemble de ces réserves fléchées en section d'investissement représentant un total de 129.463.955,01 € dont 75.966.412,21 € au budget annexe « Transports », 16.879.263,12 € au budget annexe « Déchets Ménagers et Assimilés », 1.116.534,26 € au budget « Réseau de chaleur » et 35.501.745,42 € au Budget Principal.

Ce résultat comprend également, sur les budgets concernés, pour un total de 572.083,24 € le solde des fonds de roulement accordés par le Budget Principal au budget de la Régie du SPANC (145.226,00 €) et des financements, pour 742.922.87 €, devant obligatoirement donner lieu à la réouverture de crédits, au Budget Supplémentaire, en dépenses d'investissement pour la régularisation d'acomptes sur cessions reçus ou de dépôts et cautionnements.

En section de fonctionnement du Budget Principal est également cantonné le reliquat non consommé sur 2012 de 4.805.621,33 € de la subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe Transports qu'il sera proposé de reverser à ce même budget annexe, dans le cadre du Budget Supplémentaire 2013, conformément au principe arrêté lors du séminaire Finances de juillet 2008, pour conforter, soit le financement de la 3^{ème} phase du TCSP, soit d'autres dépenses qui s'avèreraient nécessaires sur ce budget.

Il importe enfin de préciser que dans le résultat d'investissement figurent, en outre, les résultats d'investissement des budgets annexes « Abattoir » (8.348.153,23 €) et Parcs de Stationnement (11.210.587,84 €) en cours de clôture, résultats qui seront à reprendre, le moment venu, au Budget Principal. Le résultat figurant au Budget annexe Crématorium (1.849.969,55 €) permettra d'autofinancer une partie du coût de l'opération de restructuration/extension du Crématorium.

Compte tenu de ce qui précède, tous budgets confondus et hors les résultats figurant à la section des budgets annexes « Parcs de stationnement », « Abattoir » et « Crématorium » visés ci-dessus, le résultat global net disponible sur la section d'investissement des autres budgets ressort, au global, à 1.822.126,86 € (Budget Régie des Restaurants : 44.241,27 € ; Budget Régie du SPANC : 12.700,00 € ; Budget du SEPF : 30.406,87 € ; Budget ZAC (opération du Lac) : 1.498.402,19 € ; Budget de la Régie Eau Industrielle : 236.376,53 €.

Le résultat global net disponible sur la section de fonctionnement s'établit, quant à lui, tous budgets confondus et en tenant compte du déficit enregistré au budget annexe du SPANC, à 57.670.366,50 €, résultat qui se situe à plus de 90% sur le budget principal (52.071.090,89 €). Cet excédent du budget principal utilisable au Budget Supplémentaire 2013, représente 5,3 % des recettes réelles de fonctionnement consolidé (hors produit de cession) de l'exercice 2012. Le résultat net disponible (52.071.090,89 €) enregistré sur le

budget principal au terme de l'exercice 2012 est en diminution de 6,29% (-3.492.894,44 €) par rapport à celui constaté au terme de l'exercice 2011 (55.563.985,33 €).

ARTICLE 3 – Les excédents sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de M. le Receveur des Finances qui fait l'objet d'un rapport spécial.

ARTICLE 4 – Au vu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, les résultats apparaissant au compte administratif 2012 seront repris au budget supplémentaire 2013.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Pour : 119 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
Le Président de séance,

M. CLAUDE SOUBIRAN

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 11 JUILLET 2013